

# Avis de course One Again CUP



LE **NOUVEAU** RENDEZ-VOUS MONOTYPE DU  
FRIOUL SUR GRAND SURPRISE

VENEZ PARTAGER PERFORMANCES ET CONVIVIALITÉ ENTRE AMOUREUX DE LA RÉGATE À ARMES ÉGALES!



**ishua**<sup>®</sup>  
Vivez la mer

**team**  
**winds**<sup>®</sup>

## AVIS DE COURSE TYPE HABITABLE 2021 – 2024 COURSE EN MONOTYPIC CLASSE GRAND SURPRISE

Nom de la compétition : One Again Cup  
Dates complètes : 6 et 7 juillet 2024  
Lieu : Rade de Marseille / départ Port du Frioul  
Autorité Organisatrice : Ishua Group / Team Winds

Grade : 5A

### Préambule

#### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

## **1- REGLES**

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2021/2024
- 1.2 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2
- 1.3 Les règles de la classe Grand Surprise
- 1.4 L'organisateur pourra ajouter des règles spécifiques à cette compétition qui se trouveront dans les Instructions de Course.

## **2- INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

- 2.1 Les IC seront disponibles à partir du 6 juin 2024 sur les sites d'ISHUA et de Team Winds

## **3- COMMUNICATION**

- 3.1 Tous les bateaux seront tenus d'avoir au moins un smartphone (Avec application WhatsApp) dont le numéro sera enregistré lors de l'inscription.
- 3.2 Le tableau officiel d'information sera publié sur le groupe Whats'App de la régata.
- 3.3 Après la clôture des confirmations d'inscription, toutes les informations officielles seront publiées sur le groupe de messagerie WhatsApp – One Again Cup ». L'ajout au groupe se fera à la confirmation des inscriptions.
- 3.4 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## **4- ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION**

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tout voilier de type Grands Surprise en règle avec la jauge de la classe
- 4.2 Documents exigibles à l'inscription
  - 4.2.1 Chaque concurrent doit être en possession d'une Licence Club FFVoile :  
Pour les mineurs, la licence compétition ou présenter l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ;
  - 4.2.2 Chaque concurrent qui ne sera pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger, devra présenter :
    - Un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing ;
    - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros ;
    - Pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur (rédigés en français ou en anglais) ;
  - 4.2.3 Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur ;

#### 4.3 Pour le bateau

-Le certificat ou contrat de jauge de la classe Grand Surprise valide pour tous les bateaux autres que ceux loués par Team Winds.

### 5- DROITS A PAYER

Les frais d'inscription à la One Again Cup sont de 180 euros.

### 6- PUBLICITE

[DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par le club organisateur et/ou la FFVoile.

### 7- PROGRAMME

Inscriptions ouvertes jusqu'au 6 juillet 8h.

DATE	BRIEFING SKIPPER	1er SIGNAL D'AVERTISSEMENT
6 juillet 2024	9H30	11H
7 juillet 2024	8H30	10H

L'heure du dernier signal d'avertissement possible est 17h le samedi et 15h le dimanche.

### 8- LIEU

a.Le briefing skipper aura lieu sur la base Team Winds au port du Frioul.

b.Les zones de courses sont « Rade de Marseille Nord et Sud », « Îles du Frioul » et « Côte bleu ».

## **9- PARCOURS**

Les parcours seront de type construits et/ ou côtiers. Ils seront présentés dans les Instructions de Course.

## **10- CLASSEMENT**

10.1 Un minimum de 2 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition ;

10.2 Lorsque 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## **11- PROTECTION DES DONNÉES**

11.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent Ishua Group / Team Winds, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent Ishua Group / Team Winds, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## **12- ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 13- PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 7 juillet au Frioul.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Martin Texereau - [technique@teamwinds.fr](mailto:technique@teamwinds.fr) - 06 59 72 23 05

Barbara de Casabianca - [matelot@teamwinds.fr](mailto:matelot@teamwinds.fr) - 06 37 67 30 89

**ishua**<sup>®</sup>  
Vivez la mer



**team**  
**winds**<sup>®</sup>